



Annexe 4: Photo depuis le Quai d'Asnières vers l'impasse Daniel annoté

En bleu: l'emprise de l'impasse Daniel voie privée intégrable au projet et à l'aménagement paysager urbain

En orange: L'allée st Paul future voirie automobile permettant la liaison entre le centre ville et le quai d'Asnières

En Rose: Emprise de la maison conservé dans le projet